

Audition du 19 avril 2016

Politique en matière de subventions culturelles
ponctuelles (fonds généraux)

Commission des finances

PRD-114: Evaluons les fonds généraux pour la culture
émergente de la Ville de Genève

1. Soutien aux professionnel-le-s de la culture

La Ville de Genève apporte diverses formes de soutien aux artistes tant pour développer leur œuvre que pour la faire connaître.

Le soutien de la Ville se matérialise sous forme de:

- Subventions culturelles monétaires
- Subventions culturelles non-monétaires
- Bourses
- Prix
- Espace d'exposition «Le Commun»
- Résidences
- Mise à disposition d'hébergements, d'ateliers et de studios de répétition
- Soutien aux échanges et tournées
- Accès à la culture
- Aide à la promotion

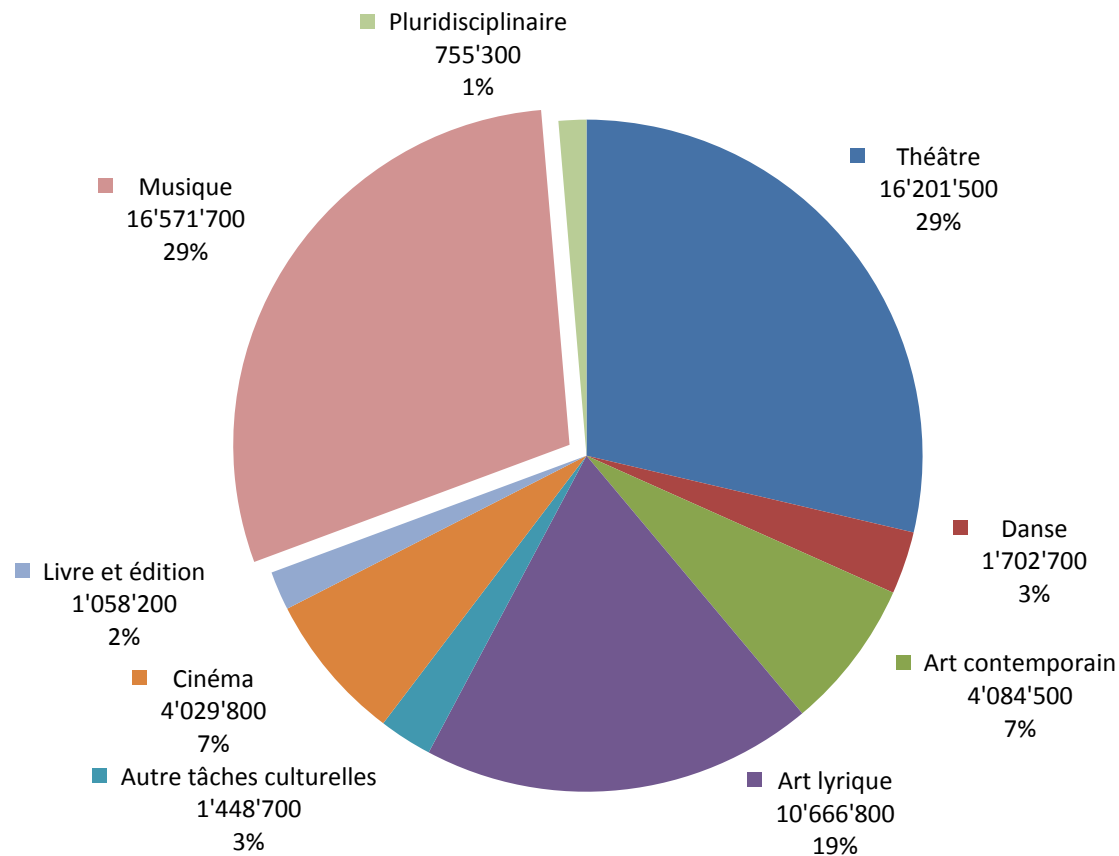
2. Cadre légal

- La loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC, RS 442.1)
- La loi cantonale sur la culture (LC; RSG C 305)
- La loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF; RSG D111);
- Le règlement d'application de la loi sur les indemnités et les aides financières (RIAF; RSG D 111.01)
- Le règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195),
- La directive relative aux subventions municipales
- Le règlement d'application des commissions consultatives du service culturel (LC 21 659)

3. Subventions culturelles

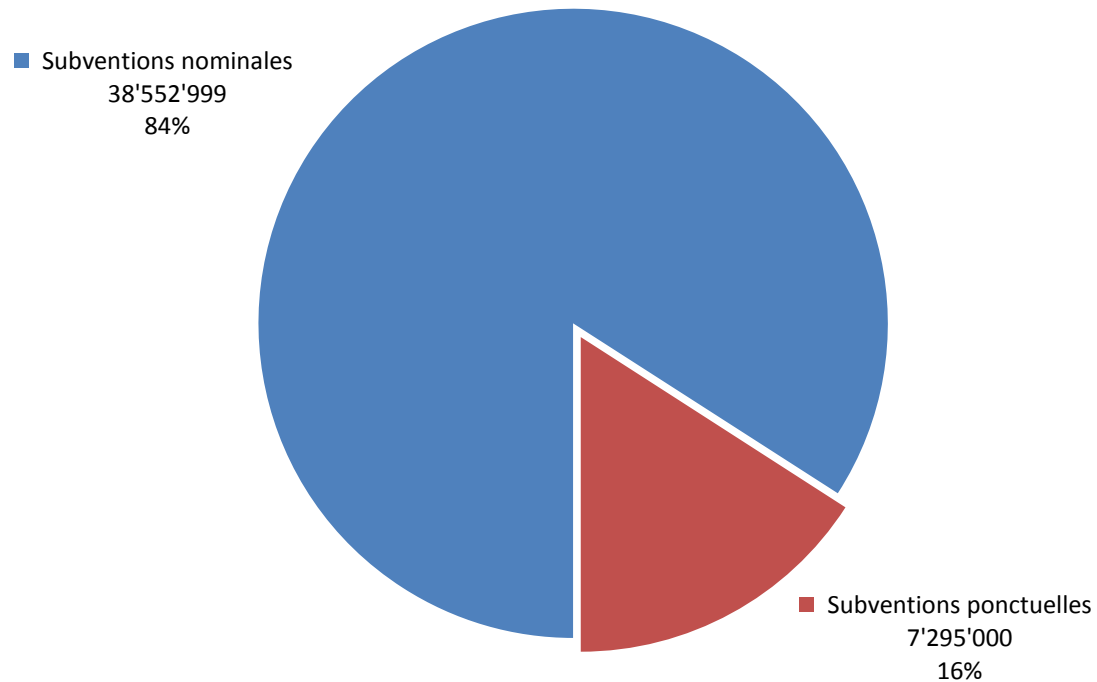
Subventions monétaires relatives à la culture par domaine artistique

Budget 2016 CHF 56'519'200



4. Répartition des subventions nominatives et ponctuelles

**Répartition des subventions nominales et ponctuelles
du Service culturel (hors GTG)**
Budget 2016 CHF 45'847'999



5. Objectifs de politique culturelle du soutien ponctuel

Objectifs **culturels** des fonds généraux :

- soutenir l'émergence et les nouveaux talents;
- soutenir des nouvelles formes d'expression artistique et culturelle;
- soutenir la diffusion des productions des artistes actif-ve-s à Genève;
- développer des partenariats pour le soutien aux entités artistiques et aux manifestations ;
- soutenir pendant plusieurs années une entité artistique ou une manifestation culturelle avant de pérenniser le soutien financier par une subvention nominale;
- provoquer un effet levier sur l'obtention d'autres fonds publics ou tiers.

Contribution des fonds généraux à des **objectifs politiques** plus larges:

- favoriser la diversité et le renouvellement de l'offre culturelle dans une ville multiculturelle, internationale et frontalière;
- diversifier le tissu économique et la création d'emplois;
- contribuer au dynamisme et au rayonnement de Genève, Ville de culture.

6. Critères du soutien ponctuel

Critères d'octroi:

- l'intérêt, la cohérence et la crédibilité du projet, en particulier du point de vue de son contenu artistique , de sa réalisation et de l'offre culturelle régionale ;
- la situation financière et la faisabilité budgétaire;
- le soutien des autres collectivités publiques et des partenaires privés;
- le lieu et les dates de représentation prévues à Genève ;
- La diffusion et les tournées prévus pour des représentations ultérieures;
- les partenaires et coproducteurs engagés dans le projet ;
- la création et la durée des emplois et la valorisation des métiers artistiques.

Chaque domaine artistique peut avoir des critères spécifiques, publiés sur le site internet:

<http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/soutien-professionnel-culture/>

7. Effet de levier du soutien ponctuel

Les subventions ponctuelles (fonds généraux) sont un des outils privilégiés pour le soutien à la culture aux niveaux communal, cantonal et fédéral.

Par exemple:

Au niveau national, Pro Helvetia dispose de 35,9 millions dont 87,7% sont affectés à la culture.

- 37% pour des activités en Suisse et 63% pour des activités à l'étranger (44% en Europe)
- Environ 3'500 requêtes par année
- 48,4% de réponses positives
- Montant minimum: environ 1'000 francs
- Montant maximum: environ 250'000 francs

Les fonds ponctuels des différentes collectivités permettent le développement d'une politique de partenariats autour de manifestations et d'entités artistiques par le biais notamment des conventions pluriannuelles.

Exemples:

	Ville de Genève	Canton de Genève	Pro Helvetia	Autres partenaires publics
Cie Alias	160'000.-	160'000.-	100'000.-	45'000.- Ville de Meyrin
Cie Jobin	170'000.-	170'000.-	120'000.-	
Cie Greffe	100'000.-	110'000.-	90'000.-	
Cie Dorian Rossel	100'000.-	80'000.-		40'000.- Ville de Lausanne et 40'000.- Ville de Meyrin

8. Autres partenaires

Un certain nombre d'autres partenaires (fonds spéciaux, fondations, entreprises privées) participent à ce dispositif afin de compléter les soutiens publics.

A titre d'exemple, les partenaires les plus fréquents sont:

- La Loterie romande
- La Fondation Hans Wilsdorf
- Fonds mécénat des SIG (entité spéciale interne aux SIG)
- Le Pour-cent culturel Migros
- La Fondation Leenaards
- La Fondation Ernst Göhner
- ...

GENÈVE Assoc. Zig Zag Zoug Genève 40'000.- Astural Grand-Lancy 33'500.- Cartooning for Peace-Dessins pour la Paix Genève 20'000.- Centre Protestant de Vacances Genève 30'000.- École active Spécialisée Le Voile Lactée Meyrin 50'000.- École protestante d'attitude EPA Saut-Genève 25'000.- Euforia Genève 10'000.- Fédération des colonies de vacances catholiques romaines du canton de Genève Plan-les-Ouates 40'000.- Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies Genève 16'780.- Fond. de la ferme foraine bonaventure Genève 70'000.- Fond. Dr Ed. Martin & Valentin Bothgeb Carouge 1'000'000.- Fond. Officielle de la jeunesse Petit-Lancy 450'000.- Jardin d'enfants-Garderie Le Bocage Onex 17'000.- Maison du Quartier de la Jonction Genève 9'000.-	Club fauteuil roulant Genève Birmex 40'000.- Curling Club de Genève Thonex 180'000.- Fond. Haefeli Genève 70'000.- Fond. Sportsmile Genève 50'000.- Fond. Trajets Les Acacias 50'000.- Réseau Cancer du Sein-Asso- ciation Savoir Patient Genève 50'000.- Swiss Open Genève 30'000.- T-Interactions Genève 400'000.-	Assoc. Chœur Laudate Deum Lancy 10'000.- Assoc. Cle Laura Tanner Genève 35'000.- Assoc. Cinéma Tous Ecrans Genève 55'000.- Assoc. Cinématou Genève 75'000.- Assoc. Classic Arts Genève 10'000.- Assoc. cnpk Genève 10'000.- Assoc. Compagnie Arquidem Meyrin 15'000.- Assoc. Compagnie de l'Estuaire Genève 50'000.- Assoc. Compagnie du TARDIS Genève 20'000.- Assoc. Compagnie les Bamboches Genève 25'000.- Assoc. Cordes Avides Genève 5'000.- Assoc. Danse Allegro Chêne-Bourg 5'000.- Assoc. de Soutien à la Musique Vivante-ASHV Carouge 130'000.- Assoc. de soutien au Quatuor de Genève Birmex 10'000.- Assoc. de théâtre Palcoscenico Carouge 5'000.- Assoc. des Amis d'Alain-Pierre Pillet-ADADAPP Genève 20'000.- Assoc. des Amis d'Art-en-Ciel Lausanne 30'000.- Assoc. des Amis de la Revue genevoise Genève 10'000.- Assoc. des Amis des éditions Zoé Genève 40'000.- Assoc. des Amis du théâtre Le Crève-Cœur Coligny 60'000.- Assoc. des Concerts de musique ancienne Birmex 15'000.- Assoc. des Jeunes Choulatiens Choulex 10'000.- Assoc. du Baz'Art de Saint-Gervais Genève 20'000.- Assoc. d'usagers des Bains des Pâquis-AUBP Genève 30'000.- Assoc. Ecran Mobile Genève 10'000.- Assoc. Electronic Music Network Onex 15'000.- Assoc. Ensemble Batida Le Lignon 12'000.- Assoc. Ensemble Caravelle Chêne-Bourg 10'000.- Assoc. Ensemble Vide Genève 15'000.-	Assoc. ensemble vocal féminin Voix Plurielles Yvernot 15'000.- Assoc. Ensemble Vortex de Genève Safigny 50'000.- Assoc. Eric Roset, photographe Genève 6'000.- Assoc. Fanfare d'Orchestre Genève 145'000.- Assoc. Fergie Lausanne 8'000.- Assoc. Fbiprod.ch Genève 7'490.- Assoc. Festival international du Film Oriental-FIFO Genève 35'000.- Assoc. Festivalbunt La Grive-de-Rumaz 10'000.- Assoc. Fête du Théâtre Genève 30'000.- Assoc. Forde Genève 28'000.- Assoc. FTA Genève 15'000.- Assoc. GenA Arully 20'000.- Assoc. Geneva Camera Genève 25'000.- Assoc. Glitch Châtelineau 5'000.- Assoc. Grimages éditions Grand-Lancy 2'000.- Assoc. Headfun Genève 120'000.- Assoc. Hécatombe Genève 4'200.- Assoc. la galerie pour la photographie Chêne-Bourg 7'000.- Assoc. La Tauf Genève 10'000.- Assoc. La Troupe Ment Genève 10'000.- Assoc. LABO Genève 8'745.- Assoc. Laboratoire Musical Chêne-Bougeries 25'000.- Assoc. LAM-Laboratorium Artium Memoriae Genève 45'000.- Assoc. Laps Carouge 20'000.- Assoc. Le BAL Genève 30'000.- Assoc. Le Bloc Genève 40'000.- Assoc. Le Ciel Production Genève 30'000.- Assoc. Le Gal Savoir Genève 40'000.- Assoc. Le Parloir Les Acacias 15'000.- Assoc. le Pavillon des Singes Lausanne 40'000.-
--	--	--	---

9. Rayonnement des artistes et des institutions soutenus par les subventions ponctuelles (exemples récents)

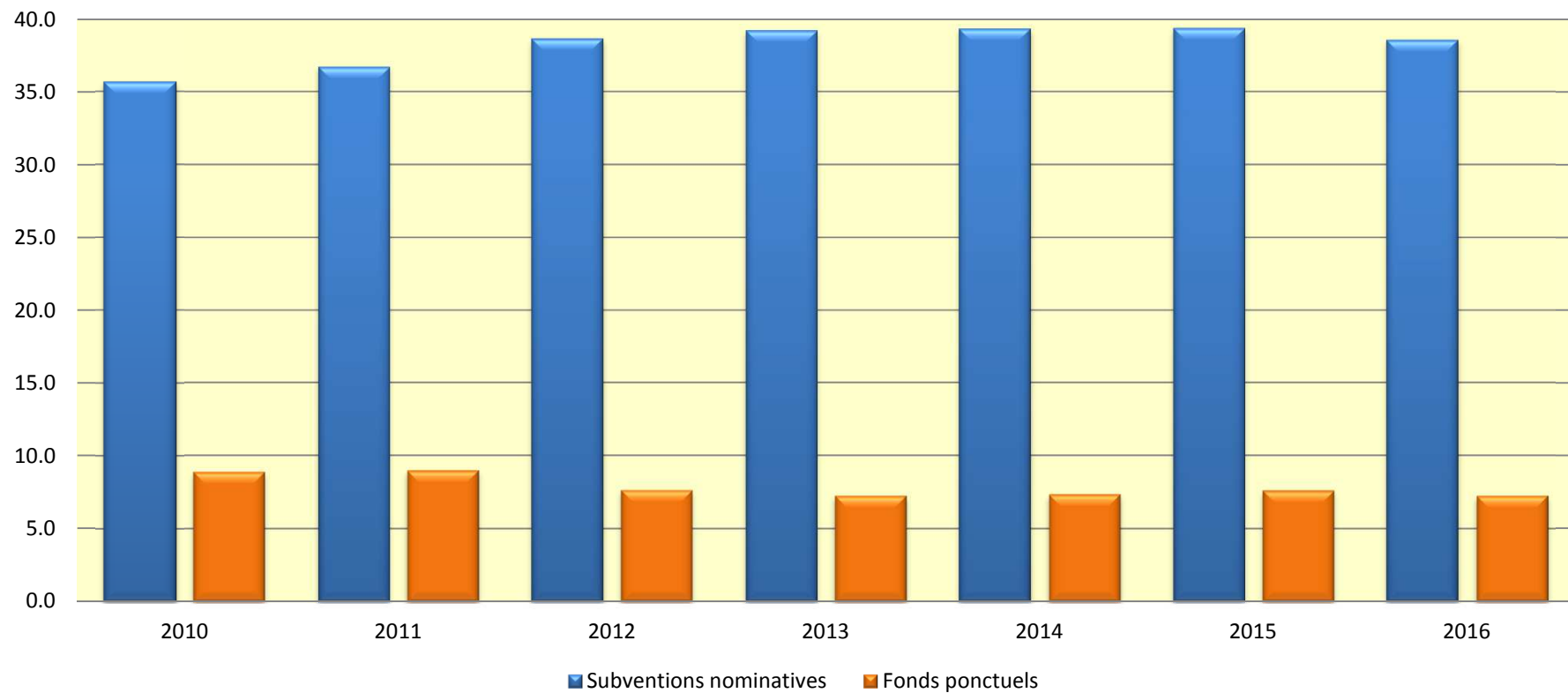
- Lauréat du Prix suisse du Théâtre 2014 : Omar Porras
- Lauréate du Prix suisse du Théâtre 2015 : Brigitte Rosset
- Prix spécial du Prix suisse du théâtre 2015 : Maya Boesch

- Lauréat du Prix suisse de la danse 2010: Cie 7273 (Nicolas Cantillon et Laurence Yadi)
Danseur exceptionnel des prix suisses de la danse 2013: Foofwa d'immobilité
Prix suisse de la danse 2013: Alias Cie (Guilherme Bothelo)
- Prix suisse de la danse 2013: Cie Greffe: Cindy Van Acker
- Prix suisse de la danse 2015: Cie Gilles Jobin
- Prix spécial du Prix suisses de la danse 2015: Claude Ratzé et l'ADC
Danseur exceptionnel des Prix suisses de la danse 2015: Ioannis Mandafounis

- Prix Goncourt de la poésie 2003 : Philippe Jaccottet (La Dogana)
- Prix Interallié 2010 : Jean-Michel Olivier
- Prix Jean-Giono 2011 : Metin Arditi (Zoé)
- Prix Goncourt des Lycéens, Grand Prix de l'Académie française, Prix de la Société genevoise des Écrivains 2012, sélection Prix Goncourt : Joël Dicker
- Lauréate des prix suisses de littérature 2012 : Catherine Safonoff
- Lauréat des prix suisses de littérature 2013 : Jean-Marc Lovay (Zoé, prix quadriennal VG 2003)
- Lauréats des prix suisses de littérature 2014 : Roland Buti (Zoé), et Rose-Marie Pagnjard (Zoé)
- Lauréate des prix suisses de littérature 2015 : Noëlle Revaz (Zoé)
- Lauréat des Prix suisses de littérature 2016 : Yves Laplace
- Prix du Salon du livre et de la presse 2016 : Florian Eglin et Douna Loup

10. Evolution des soutiens ponctuels

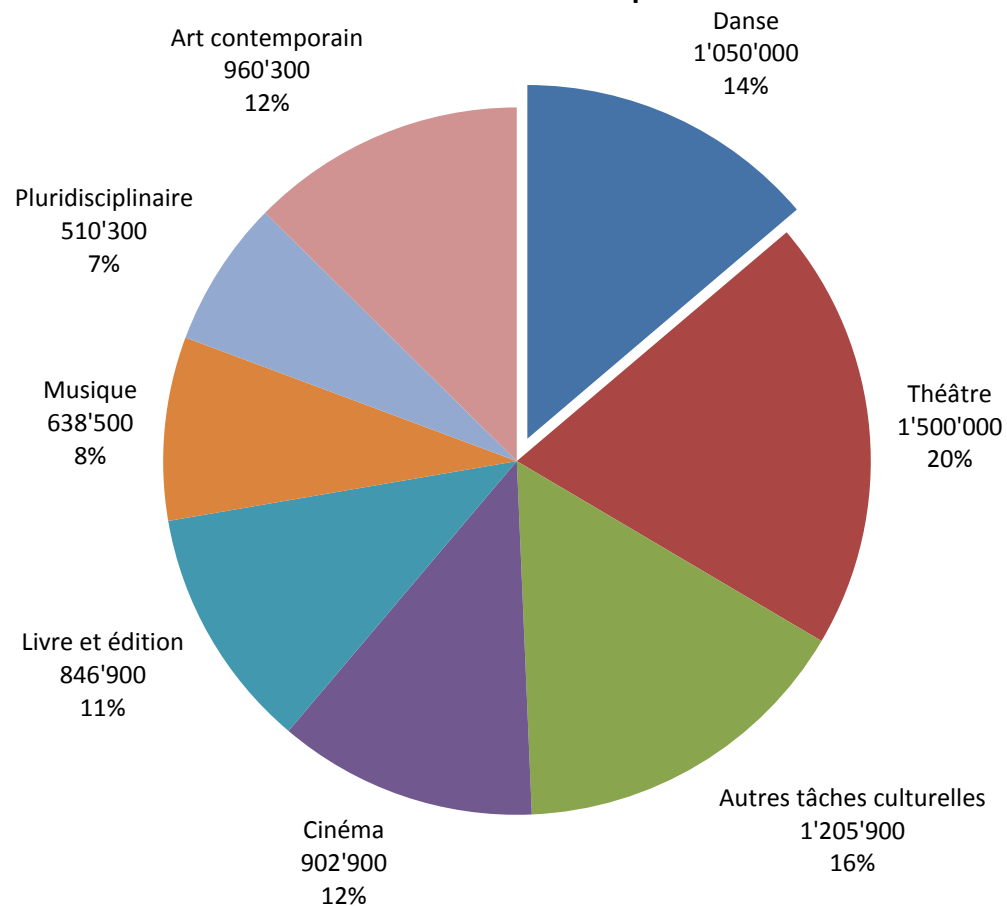
Evolution des subventions ponctuelles par rapport aux subventions nominatives gérées par le Service culturel (hors GTG)
en million de francs



11. Subventions ponctuelles

Répartition des subventions ponctuelles par domaine artistique gérées par le Service culturel

Comptes 2015 CHF 7'614'800



Autres tâches culturelles :

- Fonds actions culturelles et médiations
- Bourses et prix
- Fonds général projet culturel d'agglomération
- Fonds de soutien aux échanges et tournées

Le Service culturel a traité en 2015 près de 750 demandes ponctuelles dont 400 octrois

12. Procédure d'octroi et de contrôle



13. Traitement de la demande

Les demandes de subventions doivent comporter les documents suivants:

- Une lettre de motivation
- Les dispositions d'octroi dûment signées
- Le formulaire « Demande de subvention » peut être complété par la ou le bénéficiaire ou par l'administration.
- Par ailleurs, les pièces suivantes sont nécessaires à l'examen des demandes de subventions (est réservé le cas des demandes de subventions adressées au CA pour un montant inférieur à 20 000 francs).
- **Pour les personnes morales :**
 - a) statuts ;
 - b) liste des membres du comité ou du conseil ;
 - c) derniers comptes annuels, établis selon les articles 959ss CO ;
 - d) dernier rapport des vérificateurs, de l'organe de contrôle ou de l'organe de révision ;
 - e) dernier rapport d'activité et/ou rapport annuel au sens de l'art. 961c CO ;
 - f) budget de l'exercice en cours, avec indications des demandes de financement effectivement déposées et de leur résultat à la date de dépôt de la demande
 - g) le procès-verbal de la dernière assemblée générale approuvant les comptes ;

13. Traitement de la demande (suite)

- **Pour les personnes physiques :**

- a) Copie de la pièce d'identité ;
- b) Preuve de l'affiliation à l'AVS.

Le cas échéant, les documents suivants peuvent être demandés :

- c) Attestation de non-poursuite ;
- d) Extrait de casier judiciaire ;
- e) Copie de la dernière taxation ;

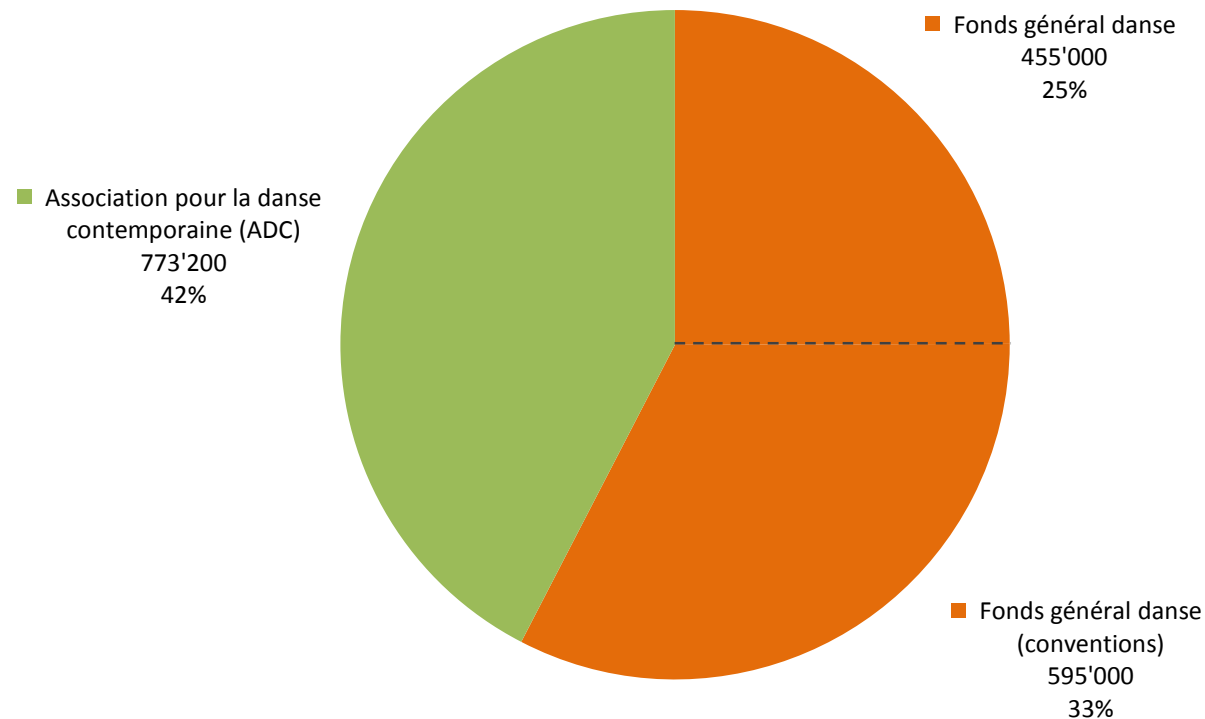
Lorsque la subvention est sollicitée pour une activité ou un projet spécifique, ou pour l'acquisition, par l'organisation, d'une prestation ou d'un bien, les pièces additionnelles suivantes sont requises :

- a) Projet ou activité spécifique : budget détaillé et présentation du projet, avec indication des demandes de financement effectivement déposées et de leur résultat à la date de dépôt de la demande, bref curriculum vitae des porteurs du projet ;
- b) Acquisition d'une prestation ou d'un bien : en sus, devis correspondant à l'acquisition envisagée

14. Répartition des subventions dans le domaine de la danse

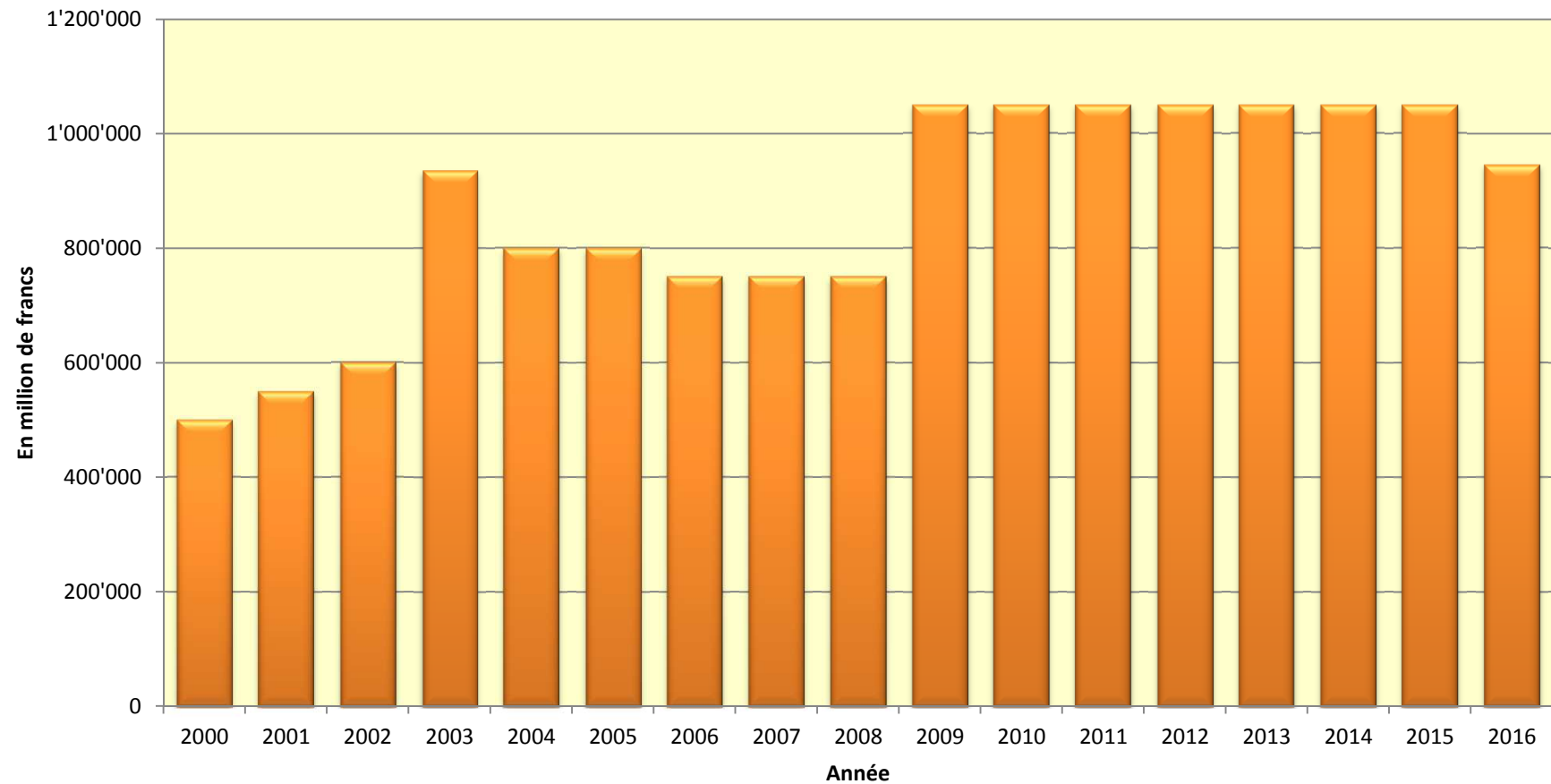
Répartition des subventions attribuées au domaine de la danse (hors Ballet GTG)

Comptes 2015 CHF 1'823'200



15. Evolution des subventions ponctuelles pour la danse

Evolution années 2000 à 2016



16. Procédure d'un octroi ponctuel danse

Traitement d'un projet ayant lieu durant l'année 2015:

- **Début 2014:** Publication sur le site internet de la Ville de Genève des dates de séance de la commission de préavis danse
- **Printemps-été 2014:** Réception des dossiers – accusé de réception et inscription de la demande dans SAP-GM
- **Octobre 2014:** Séance de la Commission danse pour définir les préavis sur l'ensemble des dossiers étudiés au préalable par chaque commissaire et soumission des préavis de la commission au Magistrat en charge de la culture et validation confirmée par lettre d'octroi
- **Début 2015:** Versement de la subvention (après le Vote du Budget 2014 par le Conseil municipal, retour des informations complémentaires à fournir par le subventionné et réception des comptes et du rapport de l'éventuelle attribution précédente)
- **Courant 2015:** Réalisation et suivi du projet
- **Fin 2015:** Réception des comptes et rapport d'activité
- **Début 2016:** Analyse des comptes et du rapport d'activité
- **Avril 2016:** Publication des comptes 2015 de la Ville de Genève avec détail du Fonds général danse

17. Subvention ponctuelle dans le domaine de la danse: Exemple d'une création chorégraphique

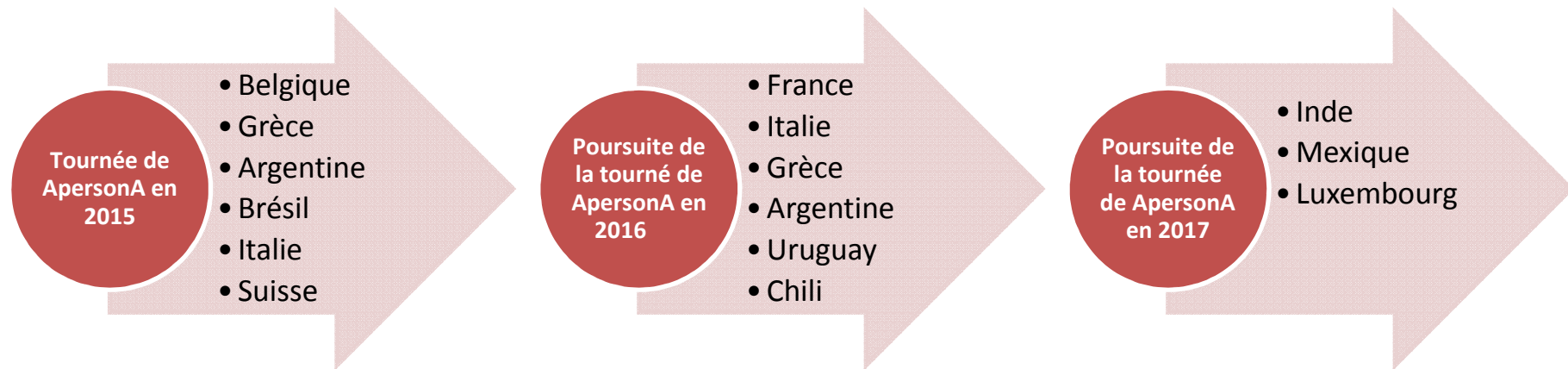
❑ **ApersonA de la Cie Ioannis Mandafounis, créée en 2014 à Genève**

❑ **Emplois:**

1 chorégraphe interprète, 2 interprètes, 1 créateur sonore, 1 créateur lumière,
1 technicien, 1 administratrice

Financement de la création	
Ville de Genève (subvention ponctuelle)	CHF 20'000
Ville de Vernier	CHF 1'500
Loterie romande	CHF 20'000
Fondation Hans Wilsdorf	CHF 10'000
Fondation Nestlé pour l'art	CHF 10'000
Fondation Pro Helvetia	CHF 15'498
Coproduction ADC	CHF 25'000
Coproduction Prairie, Pour-cent culturel Migros	CHF 25'000
Coproduction DeSingel (Belgique)	CHF 12'000
TOTAL	CHF 138'998

17. Subvention ponctuelle dans le domaine de la danse: Exemple d'une création chorégraphique (suite)



Soutiens aux tournées des 5 pièces de la Cie en 2015	
Ville de Genève (subvention ponctuelle)	CHF 8'000
Canton de Genève	CHF 13'000
Fondation Pro Helvetia	CHF 29'000
Prairie, Pour-cent culturel Migros	CHF 30'261
Fondation Corodis	CHF 7'000
TOTAL	CHF 87'261

18. Octrois 2015 du Fonds général danse

Le DCS publie chaque année aux comptes le détail des octrois de toutes les subventions ponctuelles (fonds généraux).

3106000 Fonds général danse (montant budgété : CHF 1'050'000)		1'050'000
Alias Compagnie / Guilherme Bothello	Convention de soutien conjoint	150'000
Compagnie 7273 / Françoise Mamie	Convention de soutien conjoint	90'000
Compagnie Greffe / Cindy Van Acker	Convention de soutien conjoint	90'000
Fondation Parano / Gilles Jobin	Convention de soutien conjoint	160'000
Compagnie Neopostt / Foofwa d'immobilité Ahrrrt	Convention de soutien conjoint	90'000
Association Danse Contemporaine (ADC)	Convention	15'000
Aléas	Nous responsabilisons toutes les déclinaisons	16'000
Association Yata dans	L comme Lune	20'000
Association Arnica 9CH	Narsaruaq (ou les origines de la création)	18'000
Association autotrophe	Incorpo II	23'000
Association de L'Estuaire	GO	80'000
Association Hime	Je danse parce que je me méfie des mots	18'000
Association Sam-Hester	Soleil dans une chambre vide	30'000
Association Vertical Danse / Noémie Lapzeson	Variation Goldberg	40'000
Collection suisse de la danse	Activités annuelles	4'000
Compagnie 100% Acrylique	Macbeth et lady M	60'000
Groupe Jman	Parc National	20'000
József Trefeli	Créature	20'000
Le Cabinet des Curiosités	Walking	25'000
Melk Production	iFeel3	11'000
Réseau Danse Suisse	Fête de la Danse	70'000